

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE (VISIO) DU 6 MAI 2021

### Membres présents :

Directeur : M. GUERIN.

Enseignants : Mmes LETERRIER, CAPEL, GROULT-HASNE, JAMES, BAUX, MOCHON. M. GOURY.

Représentant de la municipalité : M. HEBERT.

Représentants des parents d'élèves : Mmes ATTARD, GODARD, LECACHEUR, PARIS.

### Membres excusés :

M. COURTEILLE – IEN.

M. PERRIER – Représentant de la municipalité.

### **1- LA CONVENTION POLITIQUE DE LA VILLE.**

La convention concernant le dispositif : politique de la ville s'est terminée en juin 2019. La question du renouvellement du dispositif avait été repoussée à l'année 2021. La mairie avait demandé la prolongation pour l'année 2019-2020. Cette convention est donc terminée. M. Hébert indique qu'un autre type de convention est à l'étude pour les écoles du secteur du collège Cachin. Les modalités en seront précisées ultérieurement. Une réunion avec les représentants de parents a été également proposée par M. Courteille, IEN, pour préciser les moyens alloués à l'école à la rentrée 2021.

### **2- L'EVOLUTION DES EFFECTIFS.**

#### **Effectifs de l'école :**

110 élèves à la rentrée, sept radiations (déménagements) et 8 inscriptions.

115 élèves le 6 mai dont 3 TPS.

L'école conserve donc 5 classes à la rentrée (2 classes en maternelle et 3 classes en élémentaire) ainsi que les 2 unités d'enseignement, en maternelle et en élémentaire (élèves non comptabilisés dans les effectifs).

14 CM2 quittent l'école à la rentrée.

Début des inscriptions : le 6 avril 2021 à la mairie.

#### **Gens du voyage :**

Cette année, aucune famille n'a demandé d'admission.

### **3 – LES EVALUATIONS NATIONALES CP ET CE1.**

L'évaluation de début de CP et le point d'étape sont obligatoires pour tous les élèves qui entrent puis sont au CP dans toutes les écoles de France, publiques et privées sous contrat. Ils se déroulent en début d'année scolaire, dans la **seconde quinzaine du mois de septembre, puis fin janvier**.

La saisie des réponses des élèves est réalisée au sein des écoles des élèves évalués.

L'évaluation prend la forme de livrets d'exercices - en français et en mathématiques - à remplir par l'élève.

Le professeur de CP peut ainsi **affiner sa connaissance des acquis de chacun** de ses élèves, les prendre en compte pour orienter son enseignement et **accompagner au mieux les apprentissages de tous**, dès le début de l'année de CP.

L'évaluation de début de CE1 suit les mêmes règles et poursuit les mêmes objectifs pour le suivi individualisé des élèves de CE1 dans le cycle 2.

### **4 – LES RYTHMES SCOLAIRES.**

La municipalité a indiqué vouloir consulter l'ensemble de la population sur la mise en place des rythmes scolaires (4 jours ou 4,5 jours par semaine).

Cette consultation débutera à l'été 2021. A partir de novembre débutera une réflexion pour une mise en place à la rentrée 2022.

## **5 – LE NOUVEAU PROJET D'ECOLE.**

- Un diagnostic a été réalisé en septembre 2020.
- La rédaction de fiches actions a été faite en janvier 2021 en se basant notamment sur les résultats des évaluations nationales et sur trois axes :
  - 1- Lire, écrire, compter, respecter autrui et dire (garantir les apprentissages fondamentaux).
  - 2- Assurer une offre artistique, scientifique et internationale.
  - 3- Associer étroitement les familles.

## **6 – LES PROJETS.**

### PROJETS COMMUNS

- o Développement continu du site d'école, outil de motivation des élèves et de valorisation de leurs travaux (cahier de textes, blogs de classe, jeux et exercices en ligne).
- o Poursuite des conseils d'élèves (en visio) réguliers sur la vie de l'école et les projets en cours. Deux élèves par classe viennent et discutent sur des questions spécifiques (il n'y a pas de délégués attitrés).
- o Projet d'éducation au développement durable. L'école est labellisée E3D niveau 2. une plaque métallique créée par les élèves du lycée Edmond Doucet a été apposée à l'entrée de l'école maternelle. Le tri et le recyclage sont favorisés au profit d'associations (piles, stylos, bouchons...)
- o Projet triennal cirque multi-partenarial (troisième et dernière année) permettant d'aborder un grand nombre d'objectifs d'apprentissage dans toutes les disciplines. Les ateliers Sol'air ont été suspendus pour certaines classes et ne pourront pas être reportées.
- o English only tous les mercredis matins (rituels, jeux de cour, musique...)

En raison du protocole sanitaire lié à la COVID-19, un grand nombre de projets n'a pu être réalisé (théâtre, cirque, cinéma, ludothèque...). Subsistent :

- o Projet EPS CM voile au mois de mai (10 et 11 mai),
- o Présentation du collège (visio) par la Mme la Principale le 23 mars.
- o Spectacle de M. Ribouldingue le 18 juin (10h30).

## **7 – REGLEMENT / PROTOCOLE SANITAIRE / SECURITE**

a) Il est rappelé aux parents de respecter le règlement de l'école à savoir en particulier, et nécessaire à l'apprentissage de tous les élèves :

- Une fréquentation effective est obligatoire à partir de 3 ans (tous les jours même le mercredi matin).

b) Le protocole sanitaire est toujours en vigueur. Les règles sont globalement bien respectées par les élèves et les parents :

- Prise de température avant l'école (< 38°)
- Gestes barrières,
- Port du masque (à partir du CP),
- Lavage des mains (minimum 7 fois par jour) – Pensez à hydrater la peau le soir.
- Reprise de la natation scolaire et des activités en salle.
- A compter du 3 mai 2021, le brassage est interdit entre groupes d'élèves de l'école.
- Les inclusions sont maintenues.

c) Le PPMS est le Plan de Mise en Sûreté en cas d'événement grave définit un **protocole précis** à respecter par le personnel et les élèves, il est soumis à un ensemble d'exercices permettant d'acquérir les bonnes habitudes :

- L'attentat : On se confine ou on fuit.
- L'événement grave (accident nucléaire, tempête, chute de pierre, inondation) : On se confine.

Le parking situé avenue de Paris près du Vox va être condamné pour sécuriser les accès à l'école. Ne subsisteront que deux places pour personnes handicapées.

Prochain conseil d'école le 25 juin 2021 à 17h30.

La secrétaire  
Mme JAMES

Le président  
M. GUERIN